

**Arrêté n° 926 PR du 12 novembre 2014 portant application de la loi du pays n° 2013-13 du 6 mai 2013 réglementant les aides financières aux agriculteurs, et nommant certains membres de la commission d'attribution des aides à l'agriculture**

*Paru in extenso au journal officiel n°92 N du 18/11/2014 à la page 13601 dans la partie Présidence*

Version en vigueur au 12/12/2014

Le Président de la Polynésie française,  
Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;  
Vu l'arrêté n° 35-2014 APF/SG du 12 septembre 2014 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;  
Vu l'arrêté n° 676 PR du 16 septembre 2014 portant nomination du vice-président et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;  
Vu la loi du pays n° 2013-13 du 6 mai 2013 réglementant les aides financières aux agriculteurs ;  
Vu l'arrêté n° 1041 CM du 29 juillet 2013 modifié portant application de la loi de pays n° 2013-13 du 6 mai 2013 réglementant les aides financières aux agriculteurs, et relatif à la composition et au fonctionnement de la commission d'attribution des aides à l'agriculture,

Arrête :

**Article 1er** *Rédaction issue de Arrêté n° 1040 PR du 4 décembre 2014*

Conformément à l'article 1er de l'arrêté n° 1041 CM du 29 juillet 2013 portant application de la loi du pays n° 2013-13 du 6 mai 2013 réglementant les aides financières aux agriculteurs, et relatif à la composition et au fonctionnement de la commission d'attribution des aides à l'agriculture, sont nommés membres de la commission d'attribution des aides à l'agriculture :

- M. Teva Tetuanui, membre élu de la Chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire en tant que représentant de la CAPL et M. Jean Tama, en qualité de suppléant ;
- M. Patrick Yeng Kow, membre élu de la Chambre de commerce, d'industrie, des services et des métiers (CCISM) en tant que représentant de la CCISM, et Mme Christine Temarii, en qualité de suppléante ;
- Mme Timeri White, membre de la fédération des agriculteurs Rima Hotu Rau, en tant que représentante des groupements agricoles, et M. Eric Coppenrath, président du syndicat des éleveurs porcins, en qualité de suppléant ;
- Mme Heia Teina, présidente de l'association SPG Biofetia, en tant que représentante des groupements agricoles exerçant dans la filière agriculture biologique et M. Dimitri Temeharo, en qualité de suppléant.

**Art. 2**

L'arrêté n° 782 PR du 25 octobre 2013 portant application de la loi du pays n° 2013-13 du 6 mai 2013 réglementant les aides financières aux agriculteurs, et nommant certains membres de la commission d'attribution des aides à l'agriculture est abrogé.

**Art. 3**

Le ministre du développement des activités du secteur primaire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés et publié au Journal officiel de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 12 novembre 2014.

Par le Président de la Polynésie française :  
Edouard FRITCH.

Le ministre du développement  
des activités du secteur primaire,  
Frédéric RIVETA.

**Voir toutes les modifications dans le temps :**

- [Arrêté n° 926 PR du 12 novembre 2014](#), JOPF n° 92 N du 18/11/2014 à la page 13601
- [Arrêté n° 1040 PR du 4 décembre 2014](#), JOPF n° 99 N du 12/12/2014 à la page 15316